

La plateforme en ligne Sexpoz : identifier pour les usager·ères et les professionnel·les les situations justifiant d'un TPE et/ou d'une contraception d'urgence et observatoire sur les refus et renoncements au TPE



</>

Sexpoz

1er outil numérique pour guider le public, les professionnels de santé et les associations accompagnant les personnes concernées en cas de risque d'exposition sexuelle

[Accéder au questionnaire](#)

Observatoire

Questionnaire permettant de recueillir l'expérience des personnes qui se sont vu refuser ou qui ont été contraintes de renoncer au TPE suite à un accident d'exposition sexuelle.

[Accéder l'observatoire](#)



SEXPOZ v.2024

Questionnaire pour guider le public, les professionnel·les de santé et les associations accompagnant les personnes concernées en cas de risque d'exposition sexuelle et notamment pour le recours au Traitement Post Exposition au VIH et/ou à la contraception d'urgence.

COMMENCER



Vous êtes ?

- 1 Un professionnel de santé
- 2 Un usager

PRÉCÉDENT RECOMMENCER



Je souhaite :
(Plusieurs choix possibles)

- 1 Evaluer mon risque d'exposition au VIH
- 2 Evaluer mon risque de grossesse.

VALIDER PRÉCÉDENT RECOMMENCER



Quand l'exposition sexuelle a-t-elle eu lieu ?

Un préservatif a-t-il été utilisé ?

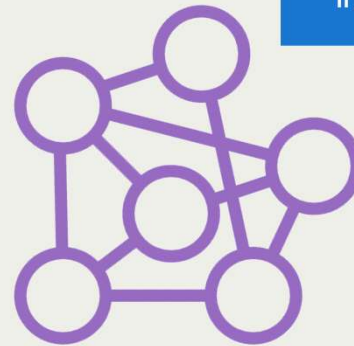
Prenez-vous la PrEP ?

Quel est le statut VIH de votre partenaire ?

Quelles pratiques sexuelles ont-elles été réalisées ?

Quel était le contexte lors de l'exposition sexuelle ?

Lors de l'exposition, le/la partenaire était :



Avez vous une contraception ?

Quelle est votre contraception ?

Observance de la contraception ?

Quand a eu lieu le rapport ?

Il y a une indication de TPE

Il y a une possible indication de TPE

Il n'y a pas d'indication de TPE

Il y a une indication à une contraception d'urgence

Il n'y a pas d'indication à une

</> Sexpoz

Il y a une indication à la délivrance d'un kit d'urgence de traitement post-exposition au VIH (TPE)

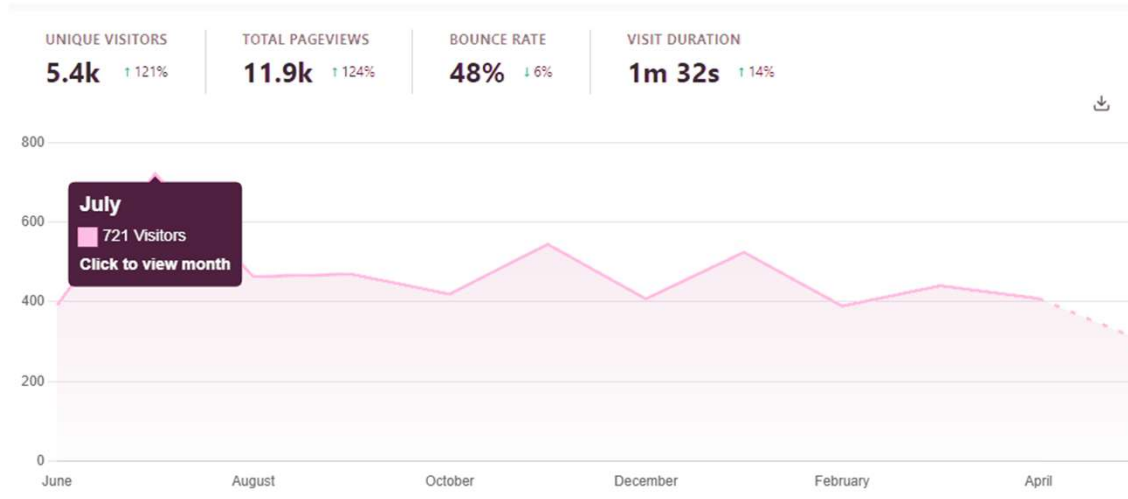
- 1 - Délivrance d'un KIT de 3 ou 5 jours en urgence.
- 2 - Prévoir une ré évaluation en CEGIDD ou un Centre de Santé Sexuelle à J+3 (contact CEGIDD : <https://www.sida-info-service.org/annuaire/>)
- 3 - Bilan biologique initial à réaliser si possible (Le bilan biologique ne doit jamais retarder la mise en route du TPE quand celui-ci est indiqué. Il est donc possible d'instaurer le TPE avant la réalisation du bilan biologique, et avant l'obtention des résultats quand celui-ci a été réalisé précocement)

Pour plus d'information : https://www.has-sante.fr/jcms/p_3536535/fr/traitement-preventif-post-exposition-au-vih

Journées Thématiques Santé Sexuelle 2026

Résultats :

Sexpoz :



Observatoire :

20 signalements depuis juillet 2025 :

- 19 concernent l'hôpital,
- issus de 13 départements,
- 9 cas de réorientations injustifiées,
- 4 cas d'attitude jugeante du personnel

Journées Thématiques Santé Sexuelle 2026





Objectifs de plaidoyer :

- 1- Alerter les instances de santé publiques sur les difficultés d'accès au TPE
- 2- Participer à la diffusion de bonnes pratiques au sein des structures d'accueil
- 3- Modifier le cadre juridique de la dispensation du TPE (starter kit) pour l'ouvrir à d'autres acteurs-rices, notamment hors hôpital

Journées Thématiques Santé Sexuelle 2026



Le Traitement Post Exposition (TPE), c'est quoi ?

- Un traitement antirétroviral prophylactique,
- prescrit si possible dans les quatre heures suivant l'exposition au VIH et au maximum dans les 48 heures,
- accessible, en théorie, dans les services spécialisés (service des maladies infectieuses, centre de dépistage hospitalier) ainsi que dans les services d'urgences,
- où la personne doit pouvoir se voir prescrire les premiers comprimés (starter kits).
- La personne est ensuite orientée vers un-e spécialiste référent-e qui devra réévaluer les risques et assurer le suivi. La personne éligible au TPE reçoit alors un traitement prophylactique pour 28 jours.